page 8

eccissien

Bulletin d'Informations Municipales

En vue très vite

Parcours du patrimoine

page 7

Dossier

Les commerces de Serris: une offre diversifiée

page 8

Album

Serris fait sa fête à la musique!

page 20

Coup d'œil

Serris lance son P.E.L.

page 26

Sport

Serris, terre d'accueil des équipes de France

page 27

Au quotidien

Rio +20

"l'avenir que nous voulons"

page 38

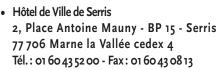


www.mairie-serris.net



Info Mairie









Accueil Hôtel de Ville:

Lundi:14 hoo - 18 h oo

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Samedi:9hoo - 12hoo

- Mairie du Bourg de Serris
 12, rue Émile Cloud 77 700 Serris
- Police Municipale: Tél.: 01 60 43 27 15
 Courriel: police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques: Tél.: 01 60 43 66 81
 Courriel: s-technique@mairie-serris.net

Accueil Mairie du Bourg:

Lundi:14h00-18h00

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net

Coordonnées des services municipaux Hôtel de Ville

• Service Maëlis:

Tél.: 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur) **Courriel:** maelis@mairie-serris.net

Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique. Il permet aux familles de s'inscrire et de régler: les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les services municipaux. Rechargement du compte de la Carte Imagine. Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts.

- Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme: Tél.: 01 60 43 67 63

 Courriel: amenagement@mairie-serris.net
- Service Social: Tél.: 01 60 43 67 95 Courriel: d.durdon@mairie-serris.net

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse, les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

Maison des Associations "Équinoxe"

• Service Fêtes et Animation: Tél.: 0160436690 Courriel: n.chevalier@mairie-serris.net Adresse: 2, sente des Communes - 77700 Serris

Horaires d'accueil pour les locations de salle: Mercredi: 09 h00 - 12 h00 / 14 h00 - 18 h00 Contact pour la location de salle: M^{me} Sylvie Rouyer Tél. pour la location de salle: 01 60 43 66 90

Renseignement sur les animations municipales. Location de salles pour les particuliers.

Ferme des Communes

• Service Culturel: Tél.: 0160432521 Courriel: culture@mairie-serris.net

Horaires d'été

Du 16 juillet au 18 août 2012, les horaires d'accueil de l'Hôtel de Ville, de la Mairie du Bourg et de la Maison des Associations Équinoxe seront les suivants:

- le lundi: 13 h 00 17 h 00
 (Permanence téléphonique de 8 h 00 à 12 h 00. Instructions des demandes jusqu'à 16 h 45.)
- du mardi au vendredi: 8 h 00-12 h 00 et 13 h 00-16 h 00 (Instructions des demandes jusqu'à 11 h 45 le matin et 15 h 45 l'après-midi.)
- le samedi: 9 h 00-12 h 00
 (Seul le service État Civil est ouvert le samedi matin, uniquement sur rendez-vous.)

Pendant cette période, le service Maëlis ne sera ouvert que l'après-midi.

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez durant les vacances scolaires?

Remplissez un formulaire d'Opération Tranquillité Vacances auprès de la police municipale de Serris, de la police nationale de Chessy. Vous avez également la possibilité de télécharger le formulaire sur notre site internet www.mairie-serris.net et de le transmettre ensuite à la police municipale.

Les agents effectueront ainsi des passages réguliers afin de surveiller votre habitation pendant votre absence.

Mairie du Bourg - Police Municipale - 12, rue Émile Cloud - 77700 Serris Téléphone : 01 60 43 27 15 - Courriel : police.municipale@mairie-serris.net

ÉQUIPEMENTS: PROGRAMMATION 2012

Hôpital de Lagny-Marne La Vallée 2012



Piscine intercommunale



Édito

Denis Gayaudon, Maire de Serris



Une réflexion approfondie, pour un vote décisif

Début février 2011, dans cette même page d'éditorial, je vous faisais part de la réflexion du SAN sur son évolution institutionnelle et du souhait du Président de notre intercommunalité de voir fusionner les communes de Bailly Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris pour créer une seule et même commune.

Je vous indiquais alors que j'informerais le plus objectivement possible l'ensemble des Serrissiennes et des Serrissiens sur les enjeux des différentes options possibles et que je solliciterais leur avis afin d'éclairer celui des élus de Serris. En juin 2011, le groupe majoritaire vous confirmait à nouveau sa volonté d'échanger avec vous avant toute prise de décision sur cette thématique.

Comme exprimé lors de mes vœux pour 2012, la réponse à cette question sur la création d'une commune nouvelle ne devait pas être le résultat d'un sentiment ou d'une intime conviction mais d'une analyse. C'est ce à quoi les élus de Serris se sont employés et continueront à s'employer en toute indépendance d'esprit pour défendre au mieux ce qu'ils pensent être l'intérêt général des Serrissiens et du territoire.

Nous avons tenu nos promesses: un premier article d'informations dans le Serrissien d'octobre 2011 suivi d'un dossier complet de 12 pages dans notre bulletin d'informations municipales de mars 2012 et d'un éditorial dans lequel je prônais une intercommunalité consolidée plutôt qu'une fusion. La Municipalité a également convié l'ensemble des Serrissiens à une réunion publique fin mars afin d'échanger sur l'avenir du Val d'Europe. Le même jour nous lancions sur le site internet de la commune une enquête pour recueillir l'avis des habitants de Serris.

Dans le précédent Serrissien, je vous ai informé que les Conseils Municipaux des 5 communes se réuniraient le 2 juillet pour délibérer sur ce projet de fusion et je vous ai rappelé que les Conseils Municipaux étant publics, vous seriez les bienvenus.

Je tiens aujourd'hui à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés tant à notre réunion qu'en Conseil Municipal ainsi que les habitants ayant participé à notre enquête.

C'est ainsi que le 2 juillet, sur 29 élus, 24 se sont montrés défavorables à la fusion, 4 ont voté pour et 1 élu s'est abstenu.

Lors du Comité Syndical du 5 juillet dernier, la décision d'arrêter le présent processus de création d'une commune nouvelle par fusion des 5 communes du SAN a été publiquement annoncée par son Président.

Au-delà de ce sujet, notre été continuera d'être actif avec les **travaux accompagnant les projets de développement** sur la commune, la préparation de **la prochaine rentrée scolaire** et aussi **les actions éducatives auprès des jeunes** dans les centres de loisirs, les équipements sportifs, les séjours proposés tout au long de l'été.

Et peut-être aurons-nous le plaisir, dès le mois d'août, de pouvoir plonger dans l'un des bassins du très beau complexe aquatique du Val d'Europe, réalisé par le SAN...

le vous souhaite un bel été

Denis Gayaudon,

Tél.: 01 69 83 44 66 Imprimé sur du papier recyclé Certification Label Imprim'Vert

Le Serrissien

Directeur de la publication :

Geneviève Chaffard, Martine Offroy,

• Secrétariat de rédaction :

Conception graphique:

Luc Chevalier, Sylvie Audrain, Anicet Fabriano, Philippe Richard,

Xavier Lanéry, Noura Bellili.

Service Communication:

Service Communication.

Desbouis Gresil

Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h,

Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

Frédéric Balluet,

• Tirage:

4000 ex. Dépôt légal : 3° trimestre 2012 Maire de Serris.

Lymale



EN VUE, TRÈS VITE

- Ferme des Communes
- 2° semi-marathon du Val d'Europe
- **■** Foire aux greniers et Forum des Associations
- Parcours du patrimoine

DOSSIER

■ Les commerces de Serris: une offre diversifiée



L'ALBUM DE SERRIS

- Festi'Ram
- Dépistage anonyme et gratuit
- Jazz par ci... Jazz par là
- Portes ouvertes à la caserne de pompiers de Chessy
- Serris fait sa fête à la musique

COUP D'ŒIL



- **■** Une initiation à la culture pour tous
- Villages nature: réunion publique
- P.E.L.: un grand projet pour les 0-25 ans

Le P.E.L.: un grand projet pour les 0 -25 ans

26

SPORTS

- Serris, terre d'accueil des équipes de France
- Tennis de table
- Planète Sport, c'est aussi pour les adultes

DÉMOCRATIE

- Délibérations des Conseils Municipaux
- 29
- Un vote déterminant au Conseil Municipal du 2 juillet
- Tribunes
- Résultats des élections législatives

AU QUOTIDIEN

- Le pain serrissien primé
- Rio + 20
- Nouveaux commerces et services





En Vue très vite

À l'affiche

Ferme des Communes Salle Alfred de Musset

Programmation - saison 2012-2013



Geneviève CHAFFARD Adjointe au Maire Déléguée à la Culture

OUVERTURE DE SAISON

Entrée libre samedi 29 septembre, 18h30



D'HOMMAGES SANS INTERDITS

Humour Tarif A samedi 29 septembre, 21 h oo



LE CIRQUE DANS LES ARTS PLASTIQUES

Conférence - Entrée libre vendredi 5 octobre, 20 h 30



PETIT BLEU PETIT JAUNE

Jeune public - Tarif C mercredi 10 octobre, 10h et 16h



ZONE LIBRE "DR JEKYLL AND MR HYDE"

Ciné concert - Tarif A samedi 20 octobre, 21 h 00



MÉLANGE DEUX TEMPS

Humour - clown - visuel - Tarif A vendredi 9 novembre, 21 hoo



AUTOUR DE L'ŒUVRE D'EDWARD HOPPER

Conférence - Entrée libre vendredi 16 novembre, 20 h 30



DON CRISTO LOCO

Théâtre de mains et d'objets - Tarif B mercredi 21 novembre, 10 h et 16 h



AUTOUR DE L'ŒUVRE DE SALVADOR DALI

Conférence - Entrée libre vendredi 7 décembre, 20 h 30



CRISE DE FOI

Humour - one woman show - Tarif A samedi 15 décembre, 21 h 00



LE POP ART

Conférence - Entrée libre vendredi 11 janvier, 20 h 30



LA MOUETTE

Théâtre contemporain - Tarif A samedi 26 janvier, 21 h 00









Le programme culturel est distribué à chaque

rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrissiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie du Bourg, ainsi qu'à la Ferme des Communes et sur le site internet de la commune

(www.mairie-serris.net).

MA FORÊT

Très Jeune public - Tarif C mercredi 6 février, 9 h 45 et 10 h 45



LE REPAS DES FAUVES

Théâtre - Tarif A samedi 30 mars, 21 h00



LE NOUVEAU RÉALISME

Conférence - Entrée libre vendredi 8 février, 20 h 30



LA CIGOGNE ET LE COUCOU

Jeune public - Tarif B dimanche 7 avril, 14h30 et 16h30



LE MEC DE LA TOMBE D'À CÔTÉ

Théâtre - Tarif A samedi 23 février, 21 h 00



AUTOUR D'UNE ŒUVRE DE PICASSO

Conférence - Entrée libre vendredi 12 avril, 20 h 30



LE MINIMALISME

Conférence - Entrée libre vendredi 22 mars, 20 h 30



ANDROMAQUE

Théâtre - Tarif A samedi 20 avril, 21 h00



Centre Culturel de la Ferme des Communes

Salle de spectacle Alfred de Musset

8 Bd Robert Thiboust -77 700 Serris - Val d'Europe Tel.: 01 60 43 25 21/Fax: 01 64 63 36 96 Courriel: culture@mairie-serris.net Site internet: www.mairie-serris.net

TARIFS:

•Tarif A: - adultes: 12 €

- jeunes (- de 26 ans): 5 €

- famille (2 parents et 2 enfants): 25 €

- groupe (10 pers. et +): 8 €

- groupe (10 pers. et +): 8 €
• Tarif Réduit (Carte de réduction annuelle*): 8 €

• Tarif B (Jeune public): 4 € pour tous • Tarif C (Très jeune public): 2 € pour tous

2e semi-marathon du Val d'Europe: inscrivez-vous!

Le dimanche 30 septembre prochain à 9 heures au SAN du Val d'Europe (situé au Château de Chessy - Chessy bourg) sera donné le départ du 2^e semi-marathon du Val d'Europe.

Ouvert à toutes et à tous (né en 1994 ou avant).

Recherche bénévoles!

Les organisateurs du semi-marathon recherchent environ 130 bénévoles pour assurer le bon déroulement de la course. Leur travail consistera à assurer la sécurité du parcours pour faciliter le passage des coureurs à différents points de ravitaillement.

Afin de remercier tous les bénévoles les repas du matin et du midi seront assurés.

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger le dossier d'inscription sur le site internet du SAN du Val d'Europe : Pour tout renseignement, appelez le service des sports du SAN au 01 60 43 66 26 ou par courriel : sport@valeurope-san.fr ou sur le site internet www.valeurope-san.fr



En Vue très vite

À l'affiche

Foire aux Greniers et Forum des Associations

Foire aux greniers

Dimanche 9 septembre 2012, de 9 h 00 à 18 h 00, route de Meaux.

Inscription à l'Hôtel de Ville de Serris, du 10 juillet au 4 septembre inclus, du mardi au samedi (hors jours fériés), de 9 h 00 à 12 h 00.

(dossier d'inscription disponible sur www.mairie-serris.net)



- 4 euros le mètre linéaire pour les Serrissiens
- 7 euros le mètre linéaire pour les extérieurs
 33 euros le mètre linéaire pour les professionnels.

Buvette et restauration sur place.
Structure gonflable gratuite
pour les enfants.

Pièces à fournir:

- justificatif de domicile,
- pièce d'identité,
- paiement intégral à la réservation (Les chèques sont à établir à l'ordre du "Trésor Public")
- le règlement (remis lors de l'inscription) signé, lu et approuvé,
- l'attestation (remise lors de l'inscription) signée, lue et approuvée.





Forum des Associations

Dimanche 9 septembre 2012, de 10 h 00 à 18 h 00 Salle de spectacle Alfred de Musset - Ferme des Communes

Venez à la rencontre des associations de Serris, lors de la 10° édition du Forum des Associations (sportives, culturelles, festives et ludiques), le dimanche 9 septembre 2012, de 10 h 00 à 18 h 00, salle Alfred de Musset - Ferme des Communes.



En vue trés vite

Patrimoine

Parcours du Patrimoine

Les Journées du Patrimoines 2012 vous mèneront tout au long du Val d'Europe aux détours de ses monuments patrimoniaux et autres curiosités...

Le dimanche 16 septembre prochain, vous pourrez admirer des bâtiments anciens qui côtoient des bâtiments modernes, vous balader et découvrir votre ville et ses alentours sous un jour nouveau...

▶ BAILLY-ROMAINVILLIERS

Avec: Association Sportive de Roller Skating du Val d'Europe

Parcours réalisé en roller (tous niveaux, enfants y compris). Rendez-vous: Hameau de Bailly à 15 h 00.

Pour plus de détails, voir le site Internet de la commune de Bailly-Romainvilliers: www.bailly-romainvilliers.fr

▶ CHESSY

Avec: La Grangée de l'Histoire

Rendez-vous: Mairie de Chessy à 10 h oo. Fin du parcours au Jardin de Sculpture de la DHUYS.

Pour plus de détails, voir le site Internet de la commune de Chessy: www.chessy77.fr

▶ COUPVRAY

Avec: Rando Club de Coupvray

Rendez-vous: Mairie de Couperai, Place de l'Église. 2 départs pour le même parcours: 15 h 00 et 16 h 30. Longueur du parcours depuis ce point: 1,6 km

Pour plus de détails, voir le site Internet de la commune de Coupvray: www.coupvray.fr



Ancienne vue de la Ferme des Communes

► MAGNY LE HONGRE

Avec: Serris Balad'

Attention: deux rendez-vous sont prévus: un 1^{er} de Serris, un 2nd de Magny le Hongre. Prévoir un pique-nique.

- 9 h 30: rendez-vous au Centre Culturel de la Ferme des Communes de Serris. Accueil autour d'un café dans le hall de la salle Alfred de Musset. Longueur du parcours depuis ce point: 12 km.
- 11 h 00: rendez-vous rue des Anciennes Mairies à Magny le Hongre. Longueur du parcours depuis ce point: 5,7 km.

Pour plus de détails, voir le site Internet de la commune de Magny-le-Hongre : www.magnylehongre.fr

▶ SERRIS

Avec: Les Randonnées Serrissiennes

- 14 hoo: Centre Culturel de la Ferme des Communes.
 Accueil autour d'un café dans le hall de la salle Alfred de Musset.
- 14 h 30 : Départ de la randonnée.
- entre 16 h 30 et 17 h 00: Retour au Centre Culturel pour un moment de convivialité autour d'un verre.

Exposition dans le hall de la Ferme des Communes" Il était une fois Serris., Serris d'hier et d'aujourd'hui", en partenariat avec l'association La Grangée de l'Histoire et avec la participation de la Cégécé.

Pour plus de détails, voir le site Internet de la commune de Serris : www.serris.net

Économie

Les commerces de Serris : balade découverte à travers la ville

La Vallée Village et le centre commercial Val d'Europe, connus de toute la région parisienne, attirent chaque année à Serris, des millions de personnes désireuses de "faire les magasins". Ces géants de la consommation ne sont pourtant pas les seuls reflets du commerce local même s'ils sont des moteurs importants de la vie économique de la commune. Promenade découverte autour des commerces de notre commune.

Une ville, un cœur de ville ne peut pas vivre sans un tissu économique traditionnel, autrement dit sans ses commerces de bouche, ses artisans, les services à la personne, les banques, les épiceries de quartier, les professions libérales... Sans tous ces services de proximité, une ville perd son âme, son identité.

Boulevards, avenues, rues sont autant d'artères, de veines, de vaisseaux dans lesquels la vie bat, trépigne. Le Bourg a la chance d'avoir, avenue de Saria la seule boulangerie artisanale de la commune située en face du restaurant "à la célèbre vache". Baguette sous le bras, son carton de pâtisseries à la main, le Serrissien se retrouve face à un choix important de commerces et de services en sortant de sa boulangerie. Ses pas le mènent rapidement à l'épicerie, deuxième maillon indissociable de ce circuit commercial. Au fur et à mesure des déambulations, le consommateur peut à loisir

pousser les portes d'un salon de coiffure, faire toiletter son animal de compagnie, rêver à l'achat d'un nouveau bien immobilier, se renseigner sur un prêt, rendre visite à son banquier. Après le coiffeur, ces dames pourront se mettre en beauté avec des soins sur mesure ou une manucure. Les plus jeunes, pourront se lancer dans l'aventure du permis de conduire qui leur ouvrira les portes de l'indépendance pour les vacances!



Place de Saria, les flâneurs peuvent acheter leurs journaux et magazines avant de s'installer à la terrasse d'un café à l'ombre des arbres. Aux joies de la lecture vous préférerez, peut-être celles de la gastronomie.

La diversité de l'offre est importante. Pas moins d'une douzaine de restaurants vous attendent. Vous pourrez tour à tour déguster une pizza, savourer une crêpe ou passer des instants de détente entre amis à savourer une grillade. Vos papilles ont envie d'exotisme ? Elles auront

le choix entre les cuisines japonaises, indiennes, marocaines ou italiennes, à moins que vous ne



Anicet FABRIANO
Adjoint au Maire
Délégué à L'Urbanisme,
et au Développement
Économique

préféreriez la bonne cuisine française ou déguster des chocolats. Le choix vous tend les bras, il suffit de pousser les portes de ces établissements pour que vos envies soient satisfaites. Les sportifs et notamment les fondus d'équitation pourront s'équiper entièrement. Besoin de changer vos fenêtres ? La solution se trouve place de Saria. Depuis peu, un établissement de pompes funèbres est également présent.



Un peu plus loin, du boulevard Robert Thiboust à la rue de la Fontaine, vous pourrez transformer votre intérieur en installant une cheminée pour les longues soirées d'hiver ou vous attabler au restaurant attenant à la Ferme des Communes.

Baisse de moral, envie de prendre soin de son corps ? Dirigez-vous de l'autre côte du RD406 vers les Forums pour un soin en institut ou pour une séance de remise en forme ou de musculation. À moins que vous ne préfériez aménager votre cuisine, équiper votre maison, vous envoler vers des pays lointains et inconnus ou louer une voiture. Dans ce cas si une assurance est nécessaire : c'est la porte d'à côté!

Un peu plus loin, sur la RD 406, les Triades offrent aussi un vaste choix aux consommateurs. Ceux-ci peuvent faire construire leur pavillon, refaire une façade, équiper leur cuisine, habiller bébé, changer de literie... Sans oublier la brocante de Serris, implantée depuis plusieurs générations route de Provins et qui fait les délices des amoureux des vieux meubles, des bibelots, de tableaux...

On l'aura compris, le Bourg offre toute une panoplie de magasins à la disposition des

Serrissiens. Ceux-ci sont les plus visibles puisqu'ils sont en pied d'immeubles mais d'autres professionnels sont aussi présents pour soulager le quotidien de tous : professions libérales et de santé présentent une offre de service importante.

Du Bourg au centre urbain, il suffit de franchir la méridienne. Cette partie plus récente de Serris est marquée notamment par la présence du centre commercial Val d'Europe et de la Vallée Village qui complètent les commerces et les services du Bourg de Serris.

On ne présente plus le centre commercial Val d'Europe à l'architecture si particulière et ses 150 boutiques qui accueillent tous les jours un nombre de visiteurs supérieur à la population de notre ville.

Tout le monde connaît également La Vallée Village qui permet de flâner dans une agréable rue à ciel ouvert bordée d'une centaine de boutiques mode et luxe. Toutes les prestigieuses marques s'y sont donné rendez-vous.

Si le centre commercial Val d'Europe et La Vallée Village sont les fers de lance de l'offre commerciale du centre urbain, il ne faut pas oublier les autres commerces présents dans cette zone.



C'est le cas de ceux qui sont installés place de Toscane. Il fait bon se promener dans cet espace, librement inspiré de la place de l'amphithéâtre à Lucca, en Toscane. Il est possible de s'y faire coiffer, d'acheter des produits bio, de flâner à la terrasse d'un restaurant, d'offrir des chocolats, ou de

Économie

rencontrer son banquier et s'autoriser à aménager une nouvelle salle de bain ou cuisine.

En sortant, le cours de l'Elbe vous tend les bras. Autour de l'Hôtel de Ville vous pourrez poursuivre votre promenade : restaurant, banque, école de conduite, agence immobilière sont à votre disposition... Vous y trouverez également des professionnels de la santé, tout comme le long du cours du Danube qui vous mènera place d'Ariane avec ses immeubles de style Haussmannien. Le visiteur peut là encore faire ses emplettes. Banques, cafés, restaurants, pharmacies, coiffeurs, agences immobilières, opticiens... sont là pour simplifier la vie de tous ceux qui vivent à proximité ou qui ne font que passer. Des professions libérales s'ajoutent à cette longue liste.

En reprenant le **cours du Danube**, les bricoleurs ne manqueront pas de s'arrêter dans un très beau bâtiment dédié au bricolage et qui a ouvert ses portes il y a 2 ans. Non loin de là, La Poste permet aux visiteurs étrangers d'envoyer un petit souvenir de ce coin de Brie.

Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, Serris offre à ses habitants et à ses visiteurs, des commerces et des services que beaucoup de communes de taille similaire peuvent lui envier. Il suffit pour en être convaincu de se promener et de pousser les portes afin de découvrir les richesses qui se cachent derrière. Et ce n'est pas prêt de s'achever. En effet, de nouveaux quartiers doivent voir le jour dans un avenir plus ou moins proche. Là encore, la Municipalité défend l'installation

de commerces de proximité en pied d'immeubles. Ils seront le socle d'une véritable vie de quartier et de services de proximité. En plus de ses commerces, Serris présente également une offre variée d'hébergements hôteliers dont nous vous parlerons dans un prochain numéro.



Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au développement économique, Anicet Fabriano et le service Développement Économique, sont les interlocuteurs privilégiés des commerçants et des responsables de sociétés installées sur le territoire de la commune. Ils contribuent à créer un partenariat actif avec le SAN afin de mettre en place un concept de commerces de proximité et animer les quartiers.

Que représente le commerce de proximité en termes de poids économique ?

Il commence à constituer une petite partie du poids économique. Le reste provient en grande partie du centre commercial, de La Vallée Village et de Castorama.

Que fait la Municipalité pour les commerces?

Elle apporte un soutien logistique et une présence aux commerces. Le service Développement Économique est l'entrée unique pour tous les commerces de notre commune que nous rencontrons également, tous les ans, lors d'un petit déjeuner d'échanges. Nous œuvrons pour l'implantation de commerces de proximité; nous avons ainsi agi fortement pour qu'une épicerie de proximité s'installe dans le Bourg. Nous avons également participé à une enquête de proximité avec le SAN et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de recenser les besoins des habitants. La Municipalité a également mis en place un fléchage des commerces dans le Bourg. Cela a représenté un coût important, traduisant concrètement l'engagement de la ville.



Nous avons travaillé à la réactivation d'une association de commerçants sur le Bourg, comme il en existe une place de Toscane. J'aimerais qu'une association se crée place d'Ariane pour qu'une véritable fédération de commerçants existe. Cela permettrait d'avoir une capacité d'intervention plus rapide, dans la réflexion, la créativité, dans l'animation de leur quartier.

Certains commerçants prétendent que la ville ne les aide pas assez. Que leur répondez-vous?

Je préfère rendre mécontent un commerçant que d'être dans l'illégalité. Nous ne transigeons

pas non plus avec d'éventuels problèmes de sécurité. C'est pour cela que nous avons dû annuler, à contre cœur, l'animation prévue pour la fête de la Musique place de Saria. Cependant, la ville continuera à soutenir les projets émanant des commerces, comme nous le faisons pour le marché de Noël.

De plus, il faut rappeler qu'un commerce est une entité privée ; la commune peut soutenir des actions liées à l'intérêt général mais ne peut se substituer à l'initiative privée ou intervenir dans des lieux qui ne sont pas du domaine public comme place de Toscane.

Nous avons également tissé des liens très forts avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, désormais installée à Serris et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qui sont des partenaires importants.

Selon vous quelles solutions faudrait-il mettre en place pour que les consommateurs passent d'un côté à l'autre de la Méridienne ?

Tout d'abord, il n'y a qu'un seul Serris. Il ne faut pas



opposer le Bourg et le Centre Urbain. Nous avons une offre variée sur toute la commune. La largeur de la Méridienne a été réduite pour éviter un vide trop important et une réserve foncière a été mise le long du collège pour éventuellement une passerelle. De plus, la coulée verte venant du Nord traversant la Méridienne pour se prolonger dans le Bourg jusqu'à la piscine intercommunale devrait atténuer cette sensation de coupure entre les deux pôles de la commune.

Et le centre commercial dans tout cela ?

Le centre commercial est une opportunité pour nous en terme d'image, son rayonnement étant international. D'autant plus que le nombre de visiteurs est plus important que sur les parcs Disney.

Il est d'ailleurs prévu une extension du centre commercial. de 21 000 m². Elle se fera au Nord, le long du cours du Danube. Les premiers coups de pioche de la première phase devraient avoir lieu en 2013/2014. Il s'agira dans un premier temps de couvrir les voies ferrées avant de s'attaquer à l'extension par elle-même. Une quarantaine de boutiques devraient s'installer dans ces lieux.

La Vallée Village est également en train de s'agrandir. Cette extension de 3860 m² comportera une vingtaine de nouvelles boutiques qui devraient ouvrir cet automne.

Et l'avenir?

La commune continue à se développer. Le quartier Est va voir le démarrage de la 4^e phase d'aménagement et la poursuite de développement de la ville. Là aussi des commerces de proximité verront le jour au pied des immeubles. Nous y sommes particulièrement sensibles.

Album de Serris

Animation



Festi' Ram

Le Festi'Ram s'est déroulé les 11 et 12 mai derniers au château de Chessy.



Xavier LANÉRY
Adjoint au Maire
Délégué à la Solidarité
à la Famille
et à la Petite Enfance

Organisé par le Relais d'Assistante Maternelle du Val d'Europe (RAM) pour la 3e année consécutive, le Festi'Ram a réuni assistantes maternelles, parents et enfants. Des ateliers, expositions et une conférence, étaient au programme. Durant le Festi'Ram, les réalisations des assistantes maternelles et des enfants ont été exposées.

En partenariat avec le SAN du Val d'Europe et les médiathèques, les assistantes maternelles du RAM de Serris se sont inspirées cette année des livres de l'association Les doigts qui rêvent. Cette association de lutte contre l'exclusion des enfants malvoyants s'est lancée dans la conception et la fabrication d'albums jeunesse tactiles, accessibles aux déficients visuels. À leur tour les assistantes maternelles ont réalisé des supports tactiles racontant histoires et comptines particulièrement appréciées par les enfants qu'elles accueillent.

Parmi les œuvres réalisées, un panneau tactile illustrant la comptine "Les petits poissons dans l'eau nagent" a été conçu par Sandrine. Cette création joue sur les couleurs et les textures. Les matériaux utilisés ont été

détournés de leurs usages. De plus, un superbe mille pattes a été façonné par Christine. Articulé, coloré et de mille matières, il invite ainsi les enfants à rêver du bout des doigts. Autre petite bête, une chenille toute gentille, qui tant tôt grattouille tant tôt chatouille, a été cousue façon Haute Couture par Bouchra.





Ces réalisations ont été conçues avec les enfants lors des ateliers qui ont lieu sur la commune de Serris tous les lundis et jeudis matin dans la crèche Terre d'Éveil. Ces ateliers offrent un espace de jeu adapté à l'éveil des tout petits et proposent diverses animations (jeux libres, manipulation, peinture, motricité). Ces ateliers sont encadrés notamment par Marie Scanff, animatrice mise à disposition par la commune au RAM.

Bravo à toutes les assistantes maternelles et aux enfants pour leurs œuvres et merci à toutes celles qui se sont investies lors de cette manifestation contribuant ainsi à sa réussite!



Quartier en fête 2012

Le 1^{er} juin dernier, de nombreux voisins se sont retrouvés pour faire la fête dans les quartiers de Serris.



Quartier en fête au Jardin Andalou

Reprenant l'initiative de la Fête des voisins, instaurée en 1999, la commune de Serris a décidé de lancer depuis quelques années déjà l'opération Quartier en Fête.

Une fois par an, Quartier en Fête est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins, créer des liens entre les habitants d'un même quartier ou d'un même immeuble.

Pour préparer cet événement, la ville de Serris avait une nouvelle fois mis à disposition des organisateurs de cette manifestation, des "kits d'organisation" comprenant des invitations, affichettes, sacs, et gobelets recyclables. Cette année 14 kits ont été retirés.

Un grand merci aux organisateurs et aux participants de cette année et rendez-vous l'année prochaine!

Fête des voisins aux berges du Danube

Deux événements intergénérationnels et interculturels ont été organisés aux Berges du Danube à l'occasion de la Fête des voisins.

Tout d'abord, le 31 mai, un buffet goûter a permis la rencontre entre les résidents des Berges du Danube et leurs voisins de Résidétapes. Cette rencontre entre jeunes actifs et aînés a été l'occasion d'échanger confidences et précieux conseils.

Le lendemain, le concert Music'O seniors, faisant intervenir de jeunes talents issus de conservatoires, était ouvert à tous. Via la musique, les jeunes talents ont investi l'espace, échangé des émotions et transmis du bonheur aux résidants.

Commémoration du 8 mai 1945

Le 7 mai 1945, à 2 h 41, l'acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23 h 01. La nouvelle est communiquée officiellement le 8 mai à 15 h 00.

Chaque année, un hommage est rendu à ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.



Album de Serris

Prévention

14

Dépistage gratuit et anonyme

Le 10 mai dernier, le service Jeunesse de Serris a organisé une nouvelle opération de dépistage, place d'Ariane.

Devant le succès de l'année dernière, le service Jeunesse de Serris a décidé de renouveler l'événement. C'est l'occasion pour les participants de lever un doute, ou de poser des questions aux médecins et aux infirmières présents.

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de pouvoir se faire dépister, les horaires avaient été étendus pour cette édition. En plus du dépistage classique, le dépistage rapide par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostic) était proposé de 19 hoo à 23 hoo. Ce test permet de dépister le VIH en seulement 30 minutes et ne nécessite qu'une goutte de sang.

177 personnes sont venues participer à cette opération de prévention. Pour la plupart, il s'agissait d'un premier dépistage. Une majorité de jeunes (environ 70 %) est venue se faire dépister. Les hommes ont été plus nombreux à faire la démarche avec 25 % de plus que les femmes.

Pour le dépistage classique, les résultats étaient disponibles sur place le 21 mai. Le dépistage étant bien sûr anonyme, le retrait des résultats s'effectuait avec un identifiant, qui avait été préalablement remis à chacun. Près de 60 % des personnes sont venues chercher directement leurs résultats tandis que les autres les ont récupérés au Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) de Lagnysur-Marne.



Depuis l'identification du VIH, le sida a fait plus de 20 millions de victimes, et on dénombre près de 3 millions de nouvelles contaminations chaque année. Le dépistage ne concerne pas seulement le sida. Les hépatites B et C, la syphilis et d'autres Infections Sexuellement Transmissibles sont également dangereuses et nécessitent de se faire dépister.

Cette opération de dépistage n'aurait pas pu être possible sans l'implication et la participation de l'association SAJED, du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) de Lagny-sur-Marne, de l'association AIDES, du San du Val d'Europe, de la ville de Serris et des adhérents de la Maison des Jeunes de la commune qui se sont très fortement impliqués dans l'organisation de ces journées.

Rendez-vous les 11 et 12 octobre prochain pour un nouveau dépistage!



Luc CHEVALIER

Adjoint au Maire

Délégué au Sport

et à la Jeunesse



15

Fin d'année à l'École de Musique Serrissienne

L'audition:

Le 9 juin dernier à la Ferme des Communes, les élèves de l'École de Musique Serrissienne ont interprété des compositions sur le thème des musiques de film. Les enfants ont interprété, entre autres, les musiques des films Star Wars, Twilight, Pirates des Caraïbes, ou encore Amélie Poulain.

Chaque année, ce rendez-vous de fin de saison musicale est l'occasion pour les élèves de l'école de se produire sur scène et de montrer leurs progrès à leur entourage après une année d'étude musicale.



Le concert de fin d'année:



Le même jour, l'École de Musique a fait une nouvelle fois la démonstration de tous ses talents devant une Ferme des Communes comble.

Chaque fin d'année scolaire, les élèves et leurs professeurs s'unissent sur scène afin de partager leur passion avec le public.

Cette année l'École de Musique avait choisi le mélange des styles comme thème musical de ce concert. La soirée s'est donc déroulée aux sons de la soul, de la salsa, du reggae et du rythm'n blues.

Les élèves et leurs professeurs ont interprété avec brio des chansons de Bob Marley, Nina Simone, Ben l'oncle soul, ou encore Shakira. Tout au long de la soirée, les voix se sont agréablement accordées aux guitares, basses, batterie, violons et autres instruments.

Cette année encore, le spectacle était de qualité et les artistes ont été largement ovationnés par le public.

Félicitations à l'École de Musique Serrissienne et rendez-vous l'année prochaine!

L'ensemble instrumental classique du Val d'Europe

Depuis plus d'un an maintenant, les écoles de musique de Serris et Double Croche, le SAN et les communes ont accordé leurs violons pour jouer une partition commune : la création de l'ensemble instrumental classique du Val d'Europe ouvert aux amateurs.

Ce dernier a donné 3 concerts dans les villes de Chessy, Serris et à Bailly Romainvilliers à l'occasion de la Fête de la Musique.



Album de Serris

Enseignement

16

Jazz par-ci... Jazz par-là

Les 10 et 11 mai derniers, les classes de CE2 CM1b et CM2 de l'école Jules Verne ont proposé un spectacle retraçant l'histoire du jazz.



Noura BELLILI

Adjointe au Maire
Déléguée à
l'Enseignement Primaire



Aboutissement du travail de toute l'année scolaire, ce spectacle a été entièrement écrit et chorégraphié par les enfants avec un mélange de parties théâtrales, de parties chantées par la chorale et de partie pré filmées par les enfants.

À l'initiative de Madame Valéry, suivie par Madame Lejuez et Madame Planchon, ce projet de travail autour

du jazz a été mis en place à la rentrée. Les enfants ont pu aborder le jazz sous différentes formes: textes, poésies mais aussi chants et chorégraphie.

Afin de réunir un maximum d'informations sur le sujet, les enfants ont assisté, en collaboration avec File 7 et la médiathèque du Val d'Europe, à des spectacles, conférences et à une projection du film The Artist.

Les compétences travaillées lors de ce projet s'accordent pleinement avec celles attendues à la fin de l'année scolaire. En effet, à travers la création de ce spectacle, les enfants ont travaillé, entre autre, la maîtrise de la langue française et la pratique d'une langue vivante étrangère. Ils ont également abordé les techniques usuelles de l'information et de la communication et la culture humaniste.

À travers ce projet les enfants ont appris énormément sur l'histoire du jazz et ceci de manière ludique. Cela leur a également permis d'apprendre les savoirs-faire nécessaires au travail de groupe comme l'écoute et le dialogue. Grâce à ce projet, les enfants ont acquis davantage d'autonomie et d'esprit d'initiative et ont développé une prise de conscience sociale et civique.

Comme les spectateurs ont également apprécié pleinement le spectacle final, les enfants, les parents et les enseignants ont tous profité de cette initiative.



Une page se tourne...

Chaque année, la ville de Serris offre un dictionnaire à tous les enfants qui vont quitter l'enseignement élémentaire pour entrer au collège lors de rentrée prochaine.

Pour la 2° année consécutive, la Municipalité avait convié les élèves à une cérémonie officielle de remise de dictionnaire. Présidée par Monsieur Denis Gayaudon, Maire de Serris, cette cérémonie a eu lieu dans l'ancienne salle du Conseil Municipal de la Mairie du Bourg (qui était la première salle de classe de Serris) pour les CM2 de Jean de La Fontaine et Robert Doisneau, et à l'Hôtel de Ville pour les élèves de Jules Verne et d'Henri Matisse.

En présence de Madame Noura Bellili, Maire adjointe déléguée à l'enseignement élémentaire, les enfants ont été félicités pour leur parcours scolaire et ont reçu un dictionnaire. Récompensant et encourageant les élèves dans la



poursuite de leurs études, ce présent rappelle l'importance du savoir et la place primordiale de l'école dans notre pays, ce qui n'est malheureusement partout. En effet, suivre une scolarité dans de bonnes conditions n'est pas offert à tous : dans certains pays, les enfants ne sont pas scolarisés ou ne disposent pas du matériel nécessaire.

Cette cérémonie était donc l'occasion idéale d'annoncer le projet de collecte de matériel scolaire organisé par la Maison des Jeunes dans les écoles de la commune. Dans le cadre de leur séjour d'été au Maroc, les jeunes vont redistribuer à des associations les fournitures collectées : l'occasion de redonner une deuxième vie aux cartables et autres fournitures scolaires en en faisant profiter d'autres enfants!

Dictée géante à l'école Jules Verne

Le 16 juin dernier, une dictée géante était organisée à l'école Jules Verne de Serris.

Face au constat que les élèves ont du mal à appliquer les règles d'orthographe, de grammaire et de conjugaison, l'école Jules Verne a décidé de mettre en place une dictée toute particulière : une dictée géante!

Inspirée de la dictée de Bernard Pivot, cette dictée avait pour but de réunir petits et grands et proposait plusieurs niveaux. En effet, si les enfants ont du mal à comprendre les subtilités de la langue française, les parents ont parfois tendance à les oublier. Les élèves de CP tout comme les parents d'élèves ont donc pu tous participer à cette dictée adaptée à tout le monde. La dictée était identique pour tous, mais plus ou moins longue selon les niveaux. Les CP ont ainsi arrêté les premiers, suivis des CE1, des CE2, etc...

À la fin de la séance, une correction écrite a été donnée, et suite à la correction des copies, les 3 premiers de chaque catégorie ont été récompensés.

Cette dictée géante a été un moyen amusant pour les enfants d'appliquer les acquis de cette année et pour les plus grands de vérifier leur niveau en orthographe: une occasion pour les petits et les grands de se plonger dans les cahiers de vacances cet été.



17

Portes ouvertes à la caserne de Chessy

Le 16 juin dernier, les pompiers de Chessy ont accueilli de nombreux visiteurs lors de leur journée portes ouvertes.

Comme chaque année, la caserne de Chessy avait ouvert ses portes au public le temps d'une après midi. À partir de 13 h 30, des animations et des démonstrations autour du métier de sapeur-pompier ont accueilli de nombreux visiteurs malgré un temps pluvieux. La grande échelle et la tyrolienne, ou le maniement de la lance à incendie ont comme tous les ans remporté un grand succès, surtout auprès des plus jeunes.

Des mises en situation telles qu'un accident de la route, un exercice incendie ou la recherche de personnes ensevelies, avec l'équipe cyno 77, étaient au programme de cet après midi.

Toujours dans le but de sensibiliser le public au danger du feu, les pompiers de Chessy proposaient une maquette de maison permettant de simuler les dangers d'un incendie. Une bonne manière pour se rendre compte concrètement que l'installation d'un détecteur de fumée permettrait de sauver des vies en avertissant quasi immédiatement les occupants de la maison, surtout la nuit. En effet, les feux se déclarant pendant la nuit sont responsables de 70 % des décès dans les incendies

d'habitation. La présence d'un détecteur de fumée n'empêche pas un feu de se déclarer, mais il permet aux occupants d'être prévenus et de disposer du temps nécessaire pour quitter les lieux voire d'éteindre un début d'incendie par des moyens de première intervention. Cette démonstration était d'autant plus importante que, tous les logements devront être obligatoirement équipés d'un détecteur de fumée, au plus tard le 8 mars 2015.

Les pompiers risquent tous les jours leur vie pour venir au secours des autres. Cet après midi était encore une fois l'occasion pour les visiteurs de se familiariser avec le métier de sapeur-pompier et d'être sensibilisés aux bons gestes ; sans compter que cette manifestation a sans doute suscité de nombreuses vocations. Cette opération portes ouvertes permet également de se rendre compte de la chance qu'ont les Serrissiens d'avoir une caserne de pompiers à proximité directe de la commune. Cette présence est d'autant plus appréciée que la ville et les pompiers de Chessy entretiennent des relations de travail privilégiées, notamment pour tout ce qui concerne la sécurité de la commune et de ses habitants.



19

Exposition "l'empreinte artistique"

Le 8 juin dernier, une exposition d'œuvres réalisées par les enfants a été présentée aux parents lors de la fête des 1 001 Bulles.

En partenariat avec le service Culturel de Serris et la médiathèque du Val d'Europe, l'équipe de la crèche Les 1 001 Bulles a lancé un projet sur "l'empreinte artistique" en avril dernier.

Ce projet s'est déroulé lors d'ateliers réunissant des enfants de différents âges. Pendant ces ateliers, de multiples techniques ont été utilisées: collage, peinture en rythme avec la musique... Le modelage et la sculpture ont également été abordés avec l'intervention de la plasticienne Marie Laure Griffe. À cette occasion, certains de ces ateliers ont été filmés; la projection a eu lieu le jour de la fête de la crèche.



Ce travail sur "l'empreinte artistique" répondait à des objectifs multiples. Tout d'abord, il permettait aux enfants de s'approprier différents moyens de communication et d'exprimer leurs émotions, leur curiosité et leur sensorialité. Laisser sa trace est un moyen de s'inscrire dans un groupe, d'être reconnu comme un être social. C'est aussi une façon de matérialiser par l'empreinte, un passage, un moment partagé que l'on transmet, un moyen de s'inscrire dans ce petit monde qu'est la crèche.

Chaque participant a apporté sa propre vision artistique, sa sensibilité et sa bonne volonté à ce projet. Ce sont ces petits riens du quotidien qui sont sources de plaisir et de partage; et c'est dans l'intensité de l'instant partagé que va s'inscrire la mémoire de l'enfant.

L'art serrissien s'expose

Le 2 juin dernier, l'Atelier modelage de Marie-Laure Griffe et les Chênes Vitrail ont exposé leurs travaux.

Ce fut l'occasion de découvrir des œuvres, des savoirs faire ou encore d'échanger entre artistes.



Album de Serris

Animation

20

Serris fait sa fête à la musique!

Le jeudi 21 juin, la commune de Serris a célébré la 31e édition de la Fête de la Musique. Les nuages menaçants et la pluie ont laissé place à un ciel clément pour que tous puissent profiter pleinement de cette soirée musicale.



Gilbert BRULFER Conseiller municipal Délégué à l'Animation et au Jumelage

Créée par le ministère de la Culture, la Fête de la Musique invite depuis 1982 les musiciens à se produire dans les rues. À Serris, comme tous les ans, la Municipalité avait décidé d'accueillir des groupes Place Antoine Mauny et Place de Saria. Malheureusement, les festivités prévues Place de Saria par l'Association des Commerçants et Entreprises pour la Promotion de Serris (ACEPS) ont dû être annulées: les vents violents et les orages de l'après-midi ne permettaient pas une installation en toute sécurité des infrastructures légères nécessaires à cette animation. Météo France avait d'ailleurs lancé une alerte orange.

Heureusement, la place Antoine Mauny a pu accueillir les mélomanes. Dès 19 h 00, la soirée a débuté avec l'École de Musique Serrissienne. Les élèves et les professeurs de cette association ont su conquérir le public en faisant une prestation très professionnelle



La soirée a ensuite continué dans une ambiance rock avec **Benoit Clerc**, ancien membre du groupe Astoria de Magny le Hongre.



Puis, **Fabrikafonc**, a entretenu la flamme avec des rythmes funky et soul avec notamment l'interprétation d'i feel good de James Brown qui a réchauffé tous les spectateurs.



Enfin, le groupe **Kaomhin** a clôturé cette soirée de la plus belle des manières avec des chansons très rock des Cranberries ou encore des White Stripes.



Toute au long de la soirée, une buvette, tenue par la **Maison des Jeunes de Serris**, proposait boissons et en-cas. Les bénéfices réalisés lors de cette soirée ont ainsi participé au financement de leur séjour solidaire au Maroc.



Encore une fois, la Fête de la Musique a permis de rassembler tous les Serrissiens. Alors rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Fête de la Musique... en espérant seulement que la météo du 21 juin corresponde vraiment avec l'arrivée de l'été...



Album de Serris

En bref...





La Ferme des Communes a accueilli l'A.C. Théâtre Val d'Europe à l'occasion de ses représentions de fin d'année.



Kermesse aux 1 001 Bulles.



Kermesse de fin d'année de l'école Jean de la Fontaine







Convergence 2012

Le 3 juin dernier, sous un ciel assombri, des milliers de cyclistes courageux et de tout âge ont pédalé depuis une centaine de villes d'Ile-de-France en direction de Paris, pour la 5^e édition de la Convergence francilienne.

Au départ de Serris, les participants ont rejoint d'autres amateurs de vélos à Lagny. En longeant les bords de Marne, le cortège a progressivement pris de l'ampleur... pour finir

par une parade dans Paris et profiter d'un pique-nique géant sur le Champ de Mars.

Merci aux cyclistes et aux associations organisatrices qui encouragent la pratique du vélo au quotidien: Mieux Se Déplacer à Bicyclette, Marne et Gondoire à Vélo... et permettent de découvrir l'Île-de-France autrement.

Coupd'œil

Culture

23



Geneviève CHAFFARD Adjointe au Maire Déléquée à la Culture

Une initiation à la culture pour tous

Comme vous avez pu le voir dans les précédents Serrissiens, la ville de Serris mène depuis de nombreuses années des actions culturelles dans les écoles maternelles et élémentaires. Ces actions continuent également au collège. Un partenariat entre la ville de Serris et le collège Madeleine Renaud a ainsi été instauré, toujours dans le but de promouvoir la Culture dans les établissements scolaires.

Tous les jeudis matins depuis le début de l'année scolaire, des élèves du Collège M.Renaud ont suivi des cours de théâtres encadrés par M^{me} Hubert, professeur de Français, et par M^{me} Delaporte comédienne professionnelle. Ces élèves de 5^e et 4^e ont travaillé 2 heures par semaine sur la mise en scène d'une adaptation de l'œuvre de William

Shakespeare "Le songe d'une nuit d'été".

Un groupe de 16 élèves participait à cet atelier, dont 2 élèves issus d'une classe ULIS. L'intégration réussie de ces deux élèves, totalement impliqués est une manière également d'apporter un autre regard sur le handicap. Claire Delaporte, formée au théâtre national de Strasbourg, habituée à travailler avec des jeunes de différents âges, a apprécié cette initiative. Elle

n'a pas eu de difficultés à les mettre en confiance et à les inciter à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le 30 mai demier, à la Ferme des Communes, camarades, parents et professeurs s'étaient donné rendez-vous pour assister à l'aboutissement de ce travail. Le pari était ambitieux et les jeunes comédiens, malgré toutes les difficultés techniques de l'œuvre ont réussi à venir à bout de la représentation, encouragés et soutenus par leur public, la fin de la représentation a été saluée par un tonnerre d'applaudissements!



Cette initiation au théâtre permet aux jeunes de jouer avec leur image, de mieux s'accepter et de s'ouvrir aux autres. Comme pour les écoles matemelles et élémentaires, ces ateliers théâtre organisés par la ville éveillent le sens artistique et la curiosité des élèves pour l'art en général : la Culture n'est pas réservée à une minorité privilégiée.

Économie

24

Villages Nature Réunion publique

Le mardi 19 juin 2012, la salle du Conseil Municipal de Serris a accueilli une réunion publique portant sur le projet Villages Nature.

Malgré le dernier match de phase de poule de l'équipe de France de Football, plus de 80 personnes avaient répondu présents à l'invitation lancée par la Municipalité à une réunion publique sur le projet Villages Nature.

Cette réunion d'information était la première des 3 réunions prévues cette année, avant celles de Bailly-Romainvilliers et Villeneuve-le-Comte. Organisée après les procédures publiques réglementaires. Cette réunion avait pour principal but de continuer la concertation locale en présentant les avancées du projet à la population et ainsi de pouvoir l'adapter si nécessaire. Une présentation a ainsi été proposée par M. Denis Gayaudon, Maire de Serris et Président d'EPAFRANCE, M. Dominique Coquet, Directeur Général de Villages Nature et M. Vincent Pourquery de Boisserin, Directeur Général EPAFRANCE/EPAMARNE, M. Thierry Huau, Paysagiste & Urbaniste (Agence Interscène, co-directeur artistique du projet Villages Nature).

Le projet Villages Nature, situé au sud de l'autoroute A4, à proximité du Ranch Davy Crockett concerne plus particulièrement Villeneuve le Comte et Bailly-Romainvilliers, mais une partie de cette nouvelle destination touristique est située sur notre commune: Serris accueillera principalement des bâtiments administratifs et un parking.

L'ouverture prévue pour 2016 des Villages Nature aura des conséquences sur notre ville, notamment en terme de retombées économiques, via une part modérée de fiscalité et par les richesses produites par les visiteurs qui ne manqueront pas de faire du shopping dans le bourg de Serris, au centre commercial Val d'Europe ou à la Vallée Village. Les Villages Nature entraîneront également la création de 4800 emplois dont 1600 directs lors de la première phase de développement. De par notre localisation, notre commune sera également concernée par Villages Nature, notamment en terme de flux de transport. M. Coquet a ainsi répondu aux interrogations sur les conséquences de l'arrivée de Villages Nature sur le trafic (routier et RER); il a ainsi présenté les solutions prévues pour éviter un engorgement des voies de circulation.

À l'issue de cette présentation, M. Gayaudon a proposé que des réunions d'information concernant l'avancement du projet Villages Nature soient proposées régulièrement.

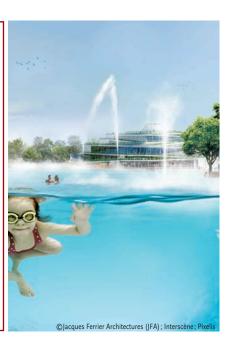
Le concept Villages Nature

Villages Nature est un nouveau concept de destination touristique d'envergure européenne fondée sur la quête d'harmonie entre l'Homme et la Nature, et constituant une innovation majeure en matière de tourisme durable. Ce projet est porté par 2 partenaires, Euro Disney et Pierre & Vacances Center Parcs ayant créé à 50/50 la société "Les Villages Nature de Val d'Europe". Cette destination de vacances de courts et moyens séjours mêlant nature, loisirs, détente et reconnexion répond à un engagement en matière de réduction maximale de l'empreinte écologique.



© Interscène; Jean de Gastines Architecte; Hadt & Kozlicki & Majka; Architecte: Jacques Ferrier Architectures (JFA)

- •900 000 visiteurs / an attendus lors de la phase 1
- •259 hectares dont 180 hectares aménagés en phase 1 et faiblement construits
- •1730 unités d'hébergement en Résidence de Tourisme (30 % d'appartements et 70 % de cottages) développées sur 100 000 m2 utiles, réparties en 3 villages (2 villages lacustres, 1 village forestier) et construites sur une faible hauteur
- •160 000 m2 d'emprise foncière pour les équipements récréatifs et d'animation, dont 35 000 m2 utiles construits :
- •l'Aqualagon: un vaste parc aquatique couvert de 9 000 m2 et son lagon géothermique extérieur de 2 500 m2, chauffés toute l'année à plus de 30°.
- •2 lacs d'agrément de 15 hectares alimentés par les eaux de ruissellement et de précipitations
- •les jardins extraordinaires évoquant les 4 éléments de la nature : l'eau, la terre, l'aire et le feu
- •la Ferme interactive, spécialement pour les 2-12 ans
- •l'Île de l'Aventure, des activités ludiques et sportives pour les 2-14 ans
- •plus de 10 000 m2 de commerces et restaurants à thème
- •des sentiers forestiers pédestres et équestres, des aires de jeux, du land art, etc.



25

Prévention routière

En mai dernier, les élèves des écoles de Serris ont reçu la visite de la police municipale dans le cadre des actions de préventions des dangers de la route.



Organisée pour la 3° année dans les écoles de Serris, et aussi dans les 7 communes de la circonscription, cette journée s'est déroulée en 2 parties. La matinée était consacrée à une partie théorique, pendant laquelle les enfants ont pu voir ou revoir la signification des panneaux de signalisation et les règles de sécurité pour les piétons, les vélos et les rollers. Un questionnaire leur a ensuite été remis comprenant des questions sur les règles de conduite, les panneaux de signalisation ou l'équipement d'un vélo. L'après-midi était dédié à la mise en pratique de ces rappels, avec un parcours à vélo. Plus de 150 enfants ont été concernés par cette opération sur la commune.



À l'issue de ces journées, suite à la correction du questionnaire, un enfant par classe a été sélectionné pour participer au grand challenge qui a eu lieu à Montévrain le 6 juin. Durant ce challenge, les enfants ont eu à passer un autre test écrit et à accomplir un trajet à vélo sur une piste routière.

Cette opération fut à nouveau l'occasion d'éduquer

les plus jeunes aux dangers de la route et les sensibiliser afin qu'ils puissent devenir plus tard de bons conducteurs, conscients que la route se partage entre tous: piétons, vélos, motos et voitures.

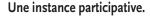
oup d'œil

Éducation

Le P.E.L. un grand projet pour les 0-25 ans

Serris a lancé son PEL: Projet Éducatif Local, destiné à une mise en cohérence de toutes les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse de notre commune.

Depuis le début de l'année, la ville de Serris a commencé la mise en place d'un Projet Éducatif Local (PEL). Ce Projet Éducatif Local permettra d'améliorer la coordination de l'ensemble des actions et interventions éducatives à destination de l'ensemble des enfants et des jeunes de Serris. Une ébauche de PEL avait déjà été lancée en 2007. Elle servira de fil conducteur pour la refondation de ce projet 2012, comme déterminé par la commission du 8 mars dernier.



Le 10 mai dernier, le comité de pilotage du PEL s'est réuni pour faire un point sur les objectifs et les finalités du projet. Présidé par le Maire et animé par l'élu référent du Projet Éducatif Local, Luc Chevalier, adjoint au Maire délégué au Sport et à la Jeunesse, ce comité de pilotage réunit tous les acteurs concernés par l'enfance et la jeunesse de notre commune. Il est ainsi composé de 6 élus référents, de l'inspecteur de l'Éducation Nationale, des représentants des équipes enseignantes, d'un représentant du collège, d'un représentant du lycée, de représentants de parents, d'agents, de représentants associatifs, de représentants du SAN et bien sûre des représentants des jeunes car il est impossible de faire sans les principaux intéressés.

cohérence de l'action de l'ensemble des co-éducateurs. Elle repose sur une vision globale de l'éducation, partagée au sein de la collectivité par de nombreux acteurs. La volonté de ce PEL est donc de mobiliser tous les partenaires qui ont un rôle dans l'éducation: les associations, les enseignants, les partenaires institutionnels, les services municipaux (centres de loisirs, jeunesse, restauration scolaire, ATSEM, sport, culture, etc.) les parents, les enfants et les jeunes.

Ainsi, une meilleure coordination des missions des différents acteurs éducatifs et une meilleure articulation des différents temps de l'enfant et du jeune (temps scolaire, périscolaire, temps libre), favoriseront le bienêtre des enfants et des jeunes, l'accès à l'autonomie l'apprentissage des connaissances, la réussite scolaire, la citoyenneté et aussi le soutien à la parentalité.

Véritable cadre formalisé, le Projet Éducatif Local servira également de référence aux contrats passés entre la commune et ses différents partenaires (CAF, État, associations) pour la mise en place et le financement de dispositifs éducatifs.

Les prochaines étapes du PEL consisteront en un diagnostic de l'offre éducative en direction des 0-11 ans, pour bien identifier les besoins et les ressources, et en un élargissement du partenariat afin d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs éducatifs.

le cadre d'un festival destiné au jeune public, à la jeunesse et aux parents. Ce festival organisé par la ville de Serris proposera, du samedi 10 au dimanche 25 novembre, de nombreux événements (déjeuners conviviaux, concerts, spectacles, expositions...) qui auront lieu un peu partout

Rendez-vous dans le prochain numéro pour en savoir plus!



Luc CHEVALIER Adjoint au Maire Délégué au Sport et à la Jeunesse

Vous voulez apporter vos contributions au PEL (textes, questions, remarques, etc.) ? Vous avez des auestions? Une seule adresse: pel@mairie-serris.net



Une rencontre PEL aura lieu en novembre prochain, dans dans la ville.

Sports à Serris Compétition

27

Serris, terre d'accueil des équipes de France



Luc CHEVALIER

Adjoint au Maire

Délégué au Sport

et à la Jeunesse

L'équipe de France junior féminine de handball est venue s'entraîner les 18 et 19 juin derniers au gymnase Olympe de Gouges.

Une nouvelle fois, la ville de Serris a été choisie pour la qualité de ses infrastructures; **après l'équipe de France de football des moins de 19 ans, Serris a reçu l'équipe de France junior féminine de handball**, les 18 et 19 juin derniers. Cette équipe se compose de joueuses professionnelles qui évoluent toutes en 1ère ou 2e division, tout en continuant leurs études pour la plupart. Les joueuses, âgées de 19-20 ans, ont profité du gymnase Olympe de Gouges pour peaufiner leur préparation physique et tactique avant 2 événements majeurs: le tournoi de préparation en Hongrie et surtout le mondial en République Tchèque.

Le gymnase Olympe de Gouges aura sans doute accueilli les futures joueuses de l'équipe de France de handball si comme pour les générations précédentes, plus de la moitié des joueuses de l'équipe junior ont été sélectionnées en équipe senior.



Tennis de table

Deux qualifiées aux prochains championnats d'Europe jeunes de tennis de table

L'Association de Tennis de Table de Serris sera bien représentée au championnat d'Europe jeunes du 13 au 22 juillet à Schwechat en Autriche.

Laura Pfefer (N° 274 mondiale) et Marion Chomis (N° 569 mondiale) se sont qualifiées, dans les catégories junior et cadette, pour ce championnat qui aura lieu à Schwechat en Autriche du 13 au 22 juillet 2012.

Ce seront les quatrièmes Championnats d'Europe pour Laura et les tout premiers pour Marion.

Félicitations à elles!

Sports à Serris

Planète Sport

28

Planète Sport Adultes

Au départ seulement adressé aux enfants, Planète Sport propose depuis 2 ans une découverte multisports ludique pour les adultes.

Ouvertes depuis la rentrée 2010 aux Serrissiens âgés de 16 ans et plus, les séances se déroulent les mercredis et vendredis soirs sur les différents équipements sportifs communaux en fonction des activités proposées. Comme pour les plus jeunes, les adultes sont encadrés par un éducateur sportif diplômé d'État.

L'objectif de ces activités sportives est de fédérer les participants au sein d'un même groupe et ainsi de favoriser le lien social, la convivialité et l'épanouissement personnel.

Alors si vous êtes intéressés pour cette nouvelle saison, n'hésitez pas à retirer votre dossier d'inscription le 9 septembre au Forum des Associations, puis au service Maëlis. Attention, le nombre de places est limité. La reprise des activités adultes aura lieu le mercredi 3 octobre 2012.



Inscription auprès du service Maëlis (La tarification est annuelle) Téléphone: 0160436792 Courriel: maelis@mairie-serris.net Plus d'informations sur le site www.mairie-serris.net

L'École Municipale des Sports (pour les enfants) reprendra ses activités le lundi 10 septembre.



Adjoint au Maire Délégué au Sport et à la Jeunesse

Vacances jeunes été 2012

Activités multisports, du 20 au 31 août, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. À destination des jeunes de 9 à 17 ans.



Les animateurs du SAN du Val d'Europe proposent d'accueillir les jeunes de 9 à 17 ans, du 20 au 31 août, pour pratiquer des activités multisports.

Ces activités auront lieu au gymnase Olympe de Gouges de Serris et seront gratuites.

Inscription sur place. Prévoir 1 photo d'identité. Renseignements auprès du Service des sports du SAN du Val d'Europe. Tél. : 01 60 43 66 26 - sport@valeurope-san.fr

Démocratie

Conseil Municipal

20

Serris: délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

Extrait du relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 10 avril 2012.

■ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2011

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est soumis au vote.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Suite à l'examen des dossiers de demandes de subventions des associations, il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution de subventions annuelles association par association.

après en avoir délibéré,

- DÉCIDE l'attribution de subventions annuelles aux associations;
- DIT que ces dépenses sont inscrites au Budget Primitif 2012, au compte 6 574 "Subventions".

Adopté association par association:

Association	Subvention	Vote
Serris Balad	900	Adopté à la majorité des membres présents et représentés: 27 Pour, 1 Contre et 1 Abstention
Les Pompiers de Chessy	500	
Le Club de la Bonne Humeur	4500	
Amicale du Val d'Europe	4455	Adopté à la majorité des membres présents et représentés:
L'atelier	1000	28 Pour, et 1 Contre
L'école de Musique	37000 + 5000	20 : 00, 00 : 000
AC Théâtre Val d'Europe	4000	
Musique passion	1000	
Les Chênes Vitrail	1000	Adopté à la majorité des membres présents et représentés: 19 Pour, 8 Contre, et 2 Abstentions
Serris Danse Val d'Europe	3000	Adopté à la majorité des membres présents et représentés: 27 Pour, 1 Contre et 1 Non Participation

RCS	22500	Adopté à la majorité des membres présents et représentés: 27 Pour, 1 Contre et 1 Abstention			
HBCSVE	20500	- Adopté à la majorité des			
ATTS	9500	membres présents et représentés:			
Azimuth	500	28 Pour, et 1 Contre			
REVE	1770	Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 26 Pour, 1 Contre et 2 Abstentions			
Espace TT	3000				
Les Randonnées Serrissiennes	2000	Adopté à la majorité de membres présents et représenté: 27 Pour, 1 Contre et 1 Abstentio			
TBP ASRVE	4680	2) 1 341, 1 231412 22 17 1332114131			
RCVM	5000				
Savate	1000				
Budokaï	4600				
AS Lycée Émilie du Châtelet	0				
AS Collège Madeleine Renaud	700	Adopté à la majorité des			
RCVM (pratique en élite)	4000	membres présents et représentés: 28 Pour, et 1 Contre			
ATTS (pratique en élite)	11250				
HBCSVE (pratique en élite)	13500				
Épicerie Solidaire l'Oasis	3000				
La ronde des bébés	650				

■ FIXATION DES TARIFICATIONS DES SÉJOURS ÉTÉ

Le Département Action Éducative propose la mise en place de trois séjours pour cet été 2012.

Le 1^{er} séjour: "Découverte d'activités aquatiques"

Démocratie

Conseil Municipal

30

Séjour à dominante plein air et nautique dans les Landes dans la commune de Vieux Boucau pour les jeunes âgés de 11 à 14 ans.

Ce séjour est organisé autour des activités de glisse telles que le surf et le paddle board (surfer sur une vague en se tenant debout et en se dirigeant avec une pagaie). D'autres activités plus traditionnelles sont aussi prévues comme la randonnée, la course d'orientation, l'accro-branche

Les 15 jeunes, accueillis sur ce séjour, seront hébergés en gîte en gestion libre (vie en collectivité, préparation des repas, tâches quotidiennes...) et seront encadrés par une équipe éducative composée de 3 personnes (1 directeur de séjour et 2 animateurs).

L'hébergement est agréé DDCS et Éducation Nationale.

Le transport est prévu en train au départ de la gare de Marne la Vallée Chessy. Deux animateurs accompagneront les jeunes. Le directeur les rejoindra sur place avec le minibus communal.

Un minibus de location, et le minibus communal seront utilisés sur place pour accompagner les enfants sur les activités.

Le règlement du séjour se fera suivant les conditions habituelles sur la base d'une tarification au quotient familial.

- Dates: du 9 au 18 juillet 2012
- Public: jeunes âgés de 11 à 14 ans
- Prix coûtant: 698,33 euros par participant
- Prix global: 10475 euros
- Prix de vente: selon la grille tarifaire ci-jointe

Le 2e séjour: "La vie de chapiteau"

Séjour à dominante art du cirque dans la région de Haute Normandie à Acquiny (à proximité de la ville de Rouen). Les enfants vont être initiés aux techniques et à la découverte de ce milieu.

La vie de chapiteau est l'occasion de sensibiliser les enfants aux activités comme les balles à grain, les balles de scène, les massues, les cerceaux, les diabolos, les assiettes et tapis chinois, foulards, échasses, rollas-bollas, tissus, trapèze, fil, tonneaux, boules, monocycles, équilibres...

Autant de possibilité pour permettre aux enfants de se valoriser à travers les ateliers de leurs choix, d'acquérir un savoir technique et de prendre du plaisir autour d'une activité collective favorisant la socialisation, l'entraide et le partage.

16 enfants accueillis et hébergés en gîte en gestion libre (vie en collectivité, préparation des repas, tâches quotidiennes...) et seront encadrés par une équipe éducative composée de 3 personnes (1 directeur et 2 animateurs). L'hébergement est agréé DDCS.

Le transport est prévu en car au départ de Serris avec deux accompagnateurs. Le troisième animateur partira avec le minibus de la ville et le matériel pédagogique.

Le règlement du séjour se fera suivant les conditions habituelles sur la base d'une tarification au quotient familial.

- Dates: du 29 juillet au 4 août 2012
- Public: CM1 en 2011/2012 et CM2 en 2011/2012
- Prix coûtant: 416,60 euros par participant
- Prix global: 6665 euros
- Prix de vente: selon la grille tarifaire ci-jointe

Le 3e séjour: "La nature et ses secrets"

Ce séjour à dominante plein air est plus orienté sur la découverte de l'environnement dans la région de Dordogne en Périgord Noir.

La dominante plus rurale permettra aux enfants de sortir de leur environnement habituel (prestation de découverte de la forêt, comprendre la nature, ses ressources à travers une approche ludique).

Ce séjour est en cohérence et en continuité avec l'agenda 21.

14 enfants sont accueillis et seront hébergés en gîte en gestion libre (vie en collectivité, préparation des repas, tâches quotidiennes...) et seront encadrés par une équipe éducative composée de 3 personnes (1 directeur et 2 animateurs). L'hébergement est agréé DDCS.

Le transport est prévu en train. L'équipe pédagogique accompagnera les enfants. Un minibus de location sera utilisé sur place pour accompagner les enfants sur les activités.

Le règlement du séjour se fera suivant les conditions habituelles sur la base d'une tarification au quotient familial.

- Dates: du 25 au 31 août 2012
- Public: CE1 en 2011/2012 et CE2 en 2011/2012 Prix coûtant: 511,45 euros par participant
- Prix global: 7160 euros
- Prix de vente: selon la grille tarifaire ci-jointe

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ AUTORISATION DONNÉE A M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION AVEC LA RÉSIDENCE URBAINE DE FRANCE EN CONTREPARTIE D'UNE SUBVENTION POUR SURCHARGE FONCIÈRE

La Ville de Serris a accordé au groupe immobilier "La Résidence Urbaine de France" (3F) par délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2010, une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 140000 euros destinée à la construction de 8 logements situés à Serris – 4, Route de Meaux – qui seront financés en PLS (Prêt Locatif Social).

La subvention pour surcharge foncière est une subvention qui ne peut être attribuée qu'en complément d'une subvention principale de l'opération de logement locatif social.

L'arrêté du 10 juin 1996 explicite les trois éléments constitutifs du prix de revient d'une opération de logement locatif social:

- la charge foncière ou immobilière;
- le prix de revient des bâtiments ou le coût des travaux de construction;
- les prestations intellectuelles.

La subvention pour surcharge foncière peut être accordée pour les opérations de PLUS et de PLA-I. En Ile-de-France, elle peut également être accordée pour les opérations de PLS et PLI.

Le principe est de subventionner la partie de la charge foncière de l'opération (en neuf) ou du prix de revient de l'opération (en acquisition de logements existants) qui dépasse une valeur de référence. Celle-ci est égale au produit d'une valeur foncière de référence, définie par arrêté du ministre chargé du logement, par la surface utile de l'opération.

La subvention de l'État pour surcharge foncière ne peut être accordée que si une collectivité locale, ou un groupement de collectivités locales, subventionne au moins 20 % du dépassement.

Le taux maximal de subvention est égal de 50 % du dépassement défini ci-dessus. Il faut noter que le plan de relance du logement locatif social en 2001 a accru la possibilité d'intervention de l'État au titre de la surcharge foncière.

Le Prêt Locatif Social (PLS) s'adresse aux personnes physiques ou morales qui veulent réaliser une opération locative. Ce prêt est destiné au financement de logements ayant un niveau de loyer et de ressources supérieures au prêt locatif à usage social (PLUS).

En contrepartie de la subvention octroyée, la RUF s'engage à réserver à la Ville de Serris pendant 25 ans, 4 logements répartis comme suit avec les loyers correspondants (comprenant le loyer de base, le parking, le jardin, les charges):

- 1 studio: loyer de 451,64 euros
- 1 deux pièces : loyer de 626,14 euros
- 1 deux pièces : loyer de 567,39 euros
- 1 deux pièces : loyer de 567,39 euros

À partir de la date de livraison des logements, qui devra être confirmée en temps opportun par la RUF, la Ville de Serris aura un délai de 2 mois pour désigner les bénéficiaires des logements en adressant un dossier de candidature accompagné de l'ensemble des pièces nécessaires à l'étude.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention de réservation de 4 logements par la RUF au profit de la Ville de Serris.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ FIXATION DES FRAIS DE PARTICIPATION DU COLLÈGE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN CONCERNANT L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2011/2012

La commune de Serris accueille cette année le collège de Saint Germain sur Morin sur les équipements sportifs municipaux pour les cours d'Éducation Physique et Sportive.

Une convention de mise à disposition a été signée le 8 novembre 2011.

La mise à disposition des installations sportives de la commune doit donner lieu à une participation aux frais de fonctionnement calculée en fonction des équipements utilisés, du volume horaires et des charges inhérentes.

Rappel du volume d'utilisation sur la période scolaire 2011/2012:

- Gymnase Éric Tabarly: 350 heures
- Dojo: 72 heures
- Stade de l'Hermière: 24 heures
- Tennis des Marmousets: 136 heures
- Plateau des Marmousets: 24 heures
- ⇒ soit un total de 606 heures annuelles.

Depuis 2008, un travail est mené pour définir des coûts horaires des équipements communaux couverts et découverts (cf. tableau préparatoire pour l'attribution des subventions aux associations). Ce coût intègre les fluides (eau, électricité), les assurances, les gros travaux et l'entretien.

A cela nous avons ajouté le coût du gardiennage pour le gymnase Éric Tabarly (15,06 euros de l'heure) réparti entre les différents utilisateurs de l'équipement (si 2 utilisateurs sont dans l'équipement sur un même créneau horaire le coût du gardien est divisé par 2).

Sur ces bases, la participation du collège de Saint Germain sur Morin est évaluée à 8708,35 euros TTC pour l'année scolaire 2011/2012.Il est donc demandé au Conseil Municipal de fixer les frais de participation tels que définis ci-dessus pour l'année 2011/2012.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ MARCHE AO 2011-16 NETTOIEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LE MARCHE

Le marché de nettoiement des bâtiments communaux (AO 2008-12) passé avec les sociétés LCH NETTOYAGE pour le lot n° 1 – Nettoiement ménager des bâtiments communaux et GOM PROPRETÉ pour le lot n° 2 – Nettoiement des vitres des bâtiments communaux, arrive à terme le 20 avril 2012.

Eu égard au montant des prestations estimées à 318500 euros TTC, il a été lancé un marché en appel d'offres, alloti de la manière suivante:

- Lot 1: Nettoiement ménager des bâtiments communaux (305000 euros TTC)
- ➤ Lot 2: Nettoiement des vitres des bâtiments communaux (13500 euros TTC)
- Le lot 1 comprend une partie fixe à prix global et forfaitaire, et une partie variable qui fera l'objet de bons de commande, sans minimum ni maximum:
- ➤ Le lot 2 est à prix global et forfaitaire.

La durée du marché est d'un an, reconductible deux fois expressément. Procédure :

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié:

- Le 21 décembre 2011 sur le profil acheteur de la collectivité;
- Le 27 décembre 2011 au B.O.A.M.P. et au J.O.U.E.

La date limite de réception des offres était fixée au 13 février 2012 à 17 heures.

Vingt sociétés ont retiré un dossier.

Dix sociétés ont remis un pli dans les délais.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 9 mars 2012 a décidé d'accepter toutes les candidatures.

L'étude des offres a été menée par les Services Techniques; elle comportait:

- 10 offres pour le lot 1
- 7 offres pour le lot 2

Les offres ont été classées en fonction des critères annoncés dans le Règlement de la Consultation, à savoir:

Lot n° 1:

- Prix: 60 %
- Valeur technique: 40 %, décomposés comme suit:
- Nombre d'agents spécifiquement affectés au marché: 15 %
- Nombre d'heures d'intervention: 10 %
- Disposition pour la formation et le remplacement des agents: 5 $\,\%$
- Méthodologie du contrôle qualité: 5 %
- Moyens matériels spécifiquement affectés au marché: 5 %

Lot n° 2:

- Prix: 60 %
- Valeur technique: 40 %, décomposés comme suit:
- Méthodologie pour l'exécution et le contrôle qualité: 20 %
- Nombre d'agents spécifiquement affectés au marché: 10 %
- Moyens matériels spécifiquement affectés au marché: 10 %

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 mars 2012, a décidé d'attribuer le marché à:

Lot 1: Société ARCEN CIEL pour un montant de 285969,35 euros TTC

➤ Lot 2 : Société PLANÈTE SERVICES pour un montant de 10476,65 euros TTC 31

Conseil Municipal

32

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché n° 2011-16 relatif au nettoiement des bâtiments communaux.

Vote: 23 Pour et 6 Abstentions.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.

AUTORISATION DONNÉE A M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A LA CRÉATION ET AU SOUTIEN DU NOUVEAU CLUB DE FOOTBALL DU VAL D'EUROPE

Depuis plusieurs semaines, la ville de Serris travaille avec la commune de Bailly-Romainvilliers et les clubs de football des deux communes avec comme objectif de fusionner les deux associations pour créer un gros club à vocation intercommunale.

La convention ci-après définit le partenariat futur entre les communes et le nouveau club fusionné.

Concernant le soutien financier, les deux communes s'entendent sur une participation forfaitaire par résident de la commune à hauteur de 75 euros.

Cependant, pour aider l'association dans son année de lancement, il est proposé que la ville de Serris réduise progressivement, mais dès 2012, le soutien financier de la commune pour arriver au point d'équilibre avec Bailly-Romainvilliers en 2014.

Jusqu'à présent la participation de la commune pour le football correspondait à 145 € par Serrissien.

Proposition:

2012	2013	2014		
125 € par serrissien	95 € / serrissien	75 € / serrissien		

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec le club de football du Val d'Europe de la commune de Bailly-Romainvilliers.

Vote: 28 Pour et 1 Abstention.



Un vote déterminant au Conseil Municipal du 2 juillet

Lors du Conseil Municipal du lundi 2 juillet dernier, de nombreux Serrissiens s'étaient déplacés à l'Hôtel de Ville afin d'assister au vote des élus concernant l'avenir du Val d'Europe.

À Serris, à l'issue d'un débat démocratique où chaque élu a pu défendre son point de vue, les conseillers municipaux ont voté très largement contre la création de la commune nouvelle (24 contre, 4 pour, 1 abstention).





Tribune de l'opposition

Cacophonie au conseil municipal!

Le 18/06 le conseil municipal s'est réuni pour voter, entre autre, le compte administratif... nous avons assisté à une formidable cacophonie: un compte administratif présenté avant le compte de gestion, un compte proposé au vote, sur lequel était indiqué "vu avis favorable de la commission..." alors que ladite commission n'avait pas donné son quitus, des comptes qui apparaissent, des montants qui changent bref, difficile de s'y retrouver,

En résumé, les Serrissiens ont subi une hausse d'impôts et fonciers de 10 % et 25 %, pour un total d'1,3 millions d'euros. Ces recettes nouvelles n'ont servi qu'à alimenter une grosse cagnotte de plus de 2 millions d'euros.

On comprend mieux pourquoi certaines communes souhaitent tant se marier avec Serris! La dote est attirante!

Article transmis le 19 juin 2012 par les élus de l'opposition

Tribune de la majorité

Serris, commune en voie de disparition?

Fusion, mariage, regroupement, gestion unifiée, décentralisation... Que n'a-t-on entendu depuis quelque temps! Depuis la promulgation de la loi portant réforme des collectivités territoriales le 16 décembre 2010, les 36500 communes de France sont en pleine effervescence. L'exercice n'est pas simple: dans un contexte économique fortement tendu, il faut pourtant prendre le temps de la réflexion, rester sereins, sans céder aux "vertus anxiogènes" qu'un tel sujet peut susciter, entre adeptes de la suspicion et défenseurs de la modernité. Le thème est vaste, complexe et sensible. Apporter de la confusion n'est ni sain, ni constructif...

Notre intercommunalité n'échappe pas à la règle et depuis un an et demi, un processus de débat est lancé par le SAN, autour d'un seul axe: la commune nouvelle, nouveau mécanisme de fusion. Pourtant, d'autres possibilités existent. Nous sommes bien dans une démarche de collaboration choisie. Rien ne nous oblige à fusionner.

C'est ce que Serris a souhaité explorer: l'étude de 3 hypothèses d'évolution permettant à chaque élu de mûrir sa réflexion. Quoi qu'il arrive, le choix définitif n'aura de valeur républicaine, que s'il est partagé avec la population, car en final, n'est ce pas aux habitants de décider de la vie ou de la disparition de leur commune?

Les élus de la Majorité

33

Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du Conseil Municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.

Elles sont publiées sous leur responsabilité.

34

Résultats éléctions législatives

Résultats des éléctions législatives sur la ville de Serris.

1 ^{ER} TOUR:	Candidats		Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	TOTAL	%
Jacky PATRON	(Elodie LANCELLE)	Ecologiste	4	6	5	5	20	1,04 %
Adrien STHOE	ER (Maëlle SIROT)	Autres	7	6	1	2	16	0,84 %
Franck MAUR	EL (Denis CAMUS)	Extrême gauche	2	4	1	1	8	0,42 %
Robert CLAUS	(Thérèse DELAGE)	Front National	59	79	69	64	271	14,14 %
Elisabeth ESCU	JYER (Nicolas GUILLEROT)	Socialiste	187	227	206	181	801	41,81 %
Philippe CLUZ	EAU (Isabelle JEROME)	Europe Ecologie les verts	16	26	9	20	71	3,71 %
Joëlle CHARLII	ER (Frédéric TOURNEUX)	Divers droite	7	13	5	4	29	1,51 %
Franck RIESTE	R (Marie-Pierre BADRE)	UMP	110	195	111	150	566	29,54 %
Jean-François I	DIRRINGER (Patrice MEILLIER)	Front de Gauche	25	29	22	23	99	5,17 %
Fabien VALLEE	(Marie-Elisabeth GRONDEIN)	Divers droite	5	12	9	9	35	1,83 %
	TOTAUX		422	597	438	459	1916	100,00 %

Nombre d'électeurs inscrits:	4055
Nombre d'émargements :	1949
Nombre d'enveloppes et bulletins nuls :	33
Suffrages exprimés:	1916

2	ND TOUR:	Candidats		Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	TOTAL	%
	Elisabeth ESCL	JYER (Nicolas GUILLEROT)	Socialiste	246	288	267	249	1050	54,66 %
	Franck RIESTE	R (Marie-Pierre BADRE)	UMP	174	291	194	212	871	45,34 %
		TOTAUX		420	579	461	461	1 921	100,00 %

La Municipalité de Serris remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation des élections ainsi qu'aux dépouillements lors des 4 dimanches des élections présidentielles et législatives.

Nombre d'émargements:	1065
Nombre a emargements.	1965
Nombre d'enveloppes et bulletins nuls :	44
Suffrages exprimés:	1921

Résultats de la circonscription: M.Franck Riester (UMP) a été réélu avec 55,98 % des voix.

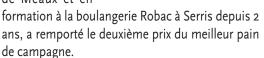
Le pain serrissien primé!

En avril dernier, Paul Billois, apprenti à la boulangerie Robac dans le bourg de Serris, a remporté le 2^e prix du meilleur pain de campagne dans sa catégorie.



Anicet FABRIANO
Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme,
et au Développement
Économique

Organisé par la Maison de la boulangerie-pâtisserie de Seine et Marne, 15 pains de campagne ont été goûtés et jugés par le jury. Paul Billois, en terminale bac pro b o u l a n g e r - pâtissier au CFA de Meaux et en



Participant au concours pour se rendre compte du travail des autres, ce jeune lycéen de 19 ans ne s'attendait pas à cette victoire même s'il s'était bien préparé et avait effectué plusieurs essais. En effet, la réalisation d'un bon pain demande du temps et du savoir faire. Dès 6 heures du matin, Paul effectue les différentes étapes nécessaires: le pétrissage, la pesée et le façonnage; soit environ 3 heures de préparation avant la cuisson. À la sortie du four, le résultat est là, le pain est doré et moelleux.

Jean-Marc Godier, son maître d'apprentissage, et Madame et Monsieur Robac sont très fiers de ce résultat. Paul Billois ne compte pas en rester là, il



souhaiterait participer l'année prochaine à un concours de pâtisserie.

Félicitations également à Jean Jacques Robac qui a reçu le 7º prix de la meilleure baguette tradition de Seine et Marne.

> L'apprentissage, l'acquisition des savoir-faire

Cela fait déjà quelques années que la boulangerie Robac à Serris encourage l'apprentissage en accueillant des apprentis. L'apprentissage permet d'acquérir les savoirfaire nécessaires à l'exercice d'un travail bien fait, d'autant plus dans des métiers de bouche tels que la boulangerie ou la pâtisserie. La transmission et le partage des savoirs et des expériences sont essentiels pour la préservation de notre patrimoine gastronomique.



Au Quo tidien Transports

36



Martine OFFROY

Adjointe au Maire
Déléguée
au Développement Durable

Le Cours de la Gondoire et les déplacements alternatifs

Pour desservir le nouvel hôpital de Jossigny, une voie a été créée et concerne trois communes: Jossigny, Montévrain et Serris. Le cours de la Gondoire (prolongement du Cours du Danube) a été ouvert à la circulation cet été. À proximité d'un accès RER, cette nouvelle voie favorise les déplacements alternatifs à la voiture individuelle avec la création d'une piste cyclable en double sens et de voies réservées aux bus avec l'installation d'arrêts de bus.

Ces voies marquent la préfiguration d'un réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP), favorisant la circulation des bus grâce à une voie qui leur est dédiée, ce qui leur permet un cadencement plus attractif. En effet, le développement d'un tel réseau est souhaité sur le territoire. Il pourra desservir à terme les logements, les équipements principaux et les activités du secteur.

Vers un nouveau Plan de Déplacement Urbain d'Ile-de-France

Le Plan de déplacements urbains de l'Ile-de-France (PDUIF) est un document qui planifie et programme, au plan régional, l'organisation des déplacements.

Approuvé en 2000, le premier document élaboré par l'État, en association avec la Région Ile-de-France, le Syndicat des Transports d'Île de France (STIF) et la Ville de Paris a permis de définir une politique des déplacements régionaux, marquant la rupture avec le "tout automobile". Son évaluation en 2007 a mis en évidence les nombreuses actions initiées, et justifié sa révision.

Le STIF a donc lancé une démarche de révision à partir de 2008 incluant une étape de concertation auprès des Franciliens (septembre 2009 à janvier 2010). Le projet de PDUIF a été approuvé par le STIF le 9 février 2011, puis arrêté par le Conseil Régional d'Ile-de-France le 16 février 2012. Il sera mis à l'enquête publique début 2013 en même temps que celle relative au nouveau Schéma Directeur d'Ile-de-France (SDRIF) avec lequel il devra être compatible. Cette concomitance permettra de donner aux Franciliens une bonne vision de la stratégie régionale en matière d'aménagement et de déplacement. Son approbation est donc prévue pour mi 2013.

Le projet de PDUIF propose une stratégie autour de 9 grands défis qui permettront de répondre aux besoins en déplacement à horizon 2020, visant une mobilité durable avec un objectif de réduction de 20 % des émissions

de gaz à effet de serre, encourageant le Transport en Commun (en particulier le Transport en Commun en Site Propre), le déploiement de l'éco-mobilité, la pratique du vélo et de la marche à pied..., et en rendant les Franciliens plus responsables de leur déplacement.

Les normes approuvées devront être intégrées dans le plan local d'urbanisme (PLU) actuellement en cours de révision sur l'ensemble des 5 communes du Val d'Europe (pour exemple, il est prévu une surface minimale de local à vélos avec une norme de 1,50 m au lieu d'un mètre par logement...).

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le projet de PDUIF sur www.stif.info



Approbation du schéma directeur du RER A

Comme convenu, le document de référence engageant la série de mesures à court, moyen et long terme en faveur de l'amélioration de la ligne la plus fréquentée d'Europe, a été approuvé le 6 juin dernier par le Conseil du STIF

Les enjeux portent sur:

- Le renforcement des performances de la ligne
- L'amélioration de la gestion des situations perturbées
- L'adaptation de l'offre aux besoins des voyageurs
- L'amélioration de la qualité de service.

En attendant, le renouvellement du matériel roulant se poursuit. Il s'agit en tout de 130 rames à 2 niveaux qui progressivement (jusqu'en 2017) remplaceront les anciens trains.

37

Virades de l'espoir

À l'occasion des Virades de l'espoir, venez participer à la

MARCHE DE L'ESPOIR

dimanche 30 septembre 2012

L'association serrissienne Serris'Balad vous donne rendez-vous à 10 h 00 devant l'Hôtel de Ville pour une collation offerte par la commune.

Départ à 10 h 45 de Serris et arrivée au gymnase Herzog à Bussy-Saint-Georges vers 12 h 30.

Distance: 7,9 km.

Participation minimum de 3 euros par personne. Possibilité de retour en car gratuit à partir de 14 h 00.

Pour plus de renseignements: www.virade77-portesdelabrie.fr



Déclaration des puits

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits et forage) à des fins d'usage domestique (doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Ces déclarations permettent de mieux connaître les ouvrages et les points de prélèvements et ainsi de limiter les risques de contamination du réseau public.

Démarche à effectuer à l'Hôtel de Ville auprès du service Développement et Territoire. Téléphone: 01 60 43 52 00 - Télécopie: 01 60 43 08 13 - Courriel: urbanisme@mairie-serris.net

Plus de renseignements: www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-forages-domestiques-.html



Au Quo tidien

Développement Durable

38

Rio + 20 "l'avenir que nous voulons"

RIO +20, 4° conférence sur le Développement Durable organisée par les Nations Unies s'est déroulée du 20 au 22 juin dernier à Rio au Brésil; 20 ans après le 1er sommet de la terre également à Rio, 10 ans après celui de Johannesbourg, et 40 ans après la Conférence de Stockholm. 40 ans de développement durable...



Martine OFFROY

Adjointe au Maire

Déléguée

au Développement Durable

La conférence achevée, la question se pose: échec ou réussite?

À première vue, les informations ne sont pas enthousiastes. Plusieurs chefs d'état "de premier plan" étaient absents: États-

Unis, Allemagne, Angleterre... de nombreux désistements en raison des coûts exorbitants dus au voyage...

Les négociations sur le climat se seraient enlisées dans un contexte où les crises financières secouent le système économique mondial? Et maintenant, l'écrasante majorité des experts confirme bien le réchauffement climatique (là-dessus, plus de doute!) et l'augmentation de concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère...

"L'avenir que nous voulons"

(texte signé par les 100 dirigeants)

Rio +20 devait traiter de 2 thèmes spécifiques: l'économie verte et l'éradication de la pauvreté ainsi que le cadre institutionnel. Il s'agissait aussi d'évaluer les progrès réalisés, relever les défis nouveaux et émergents, et surtout garantir le renouvellement des engagements politiques.



Même si les conclusions constituent une base solide dans l'affirmation des principes fondamentaux selon la Secrétaire Général des Nations Unies, il est malheureusement constaté qu'aucun accord

contraignant n'a été conclu. En prévision des prochains Sommets de la Terre, la mobilisation de la société civile et des politiques locales devra se renforcer, puisque c'est elle qui forcera la prise de conscience.

En France, les collectivités locales, leurs associations et l'État se mobilisent fortement. Les représentants français ont défendu l'idée d'une organisation mondiale de l'environnement. D'ailleurs, le "Sommet des Peuples" organisé par la société civile, s'est tenu en marge de la conférence.

L'engagement de la France

C'est en 2003 que l'engagement en France s'est réellement confirmé avec l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement Durable, point de départ de l'émergence des agendas 21 locaux.

Le Grenelle de l'Environnement contribue à la mise

en place d'autres outils pour assurer un développement durable des territoires :

- Les schémas régionaux Climat/Air/Énergie (déclinaison de la législation européenne dans la définition des objectifs quantitatifs et qualitatifs à l'échelle de chaque région)
- Les schémas régionaux de cohérence écologique (visant la protection des ressources naturelles)
- Les plans Climat Énergie Territoriaux (visant une organisation rationnelle des ressources énergétiques et une stratégie d'adaptation aux changements climatiques)

Par ailleurs, l'Observatoire Nationale des Agendas 21 locaux et pratiques territoriales de Développement Durable créé en 2006, facilite grandement les échanges et la mutualisation entre collectivités. C'est un véritable vivier d'informations, de retours d'expériences et d'analyse des bonnes pratiques...

"RIO +20 doit être le point de départ d'un processus de transition, lançant un cycle de négociations dans la période 2012-2020... afin de répondre aux défis de l'humanité. Force est de constater que cela ne se fera qu'avec une réelle intégration des acteurs de la société civile et des collectivités locales..." Extrait de la déclaration des collectivités françaises pour Rio +20

39

Question à Martine Offroy, Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable

Nous avons fêté les 20 ans du sommet de Rio et rien ne semble avoir bougé et pourtant le réchauffement climatique paraît mettre les bouchées doubles... N'est-il pas trop tard?

"Comme dit le dicton: il n'est jamais trop tard pour bien faire... Les ressources naturelles reculent, les mentalités sont appauvries par le tout jetable et l'excès pour certains, mais d'autres ressources peuvent être exploitées et d'autres comportements plus respectueux de la nature sont à adopter, ne serait-ce que pour les futures générations. Il y a 20 ans, le premier sommet de la terre avait réussi à faire accepter l'opportunité du développement durable comme étant le moyen de faire converger les dimensions environnementales, économiques et sociétales dans une logique démocratique. Ce message d'espoir a pourtant du mal à cheminer dans certains pays. Entre-temps, les nouvelles technologies de l'information ont progressé et les quelques sommets mondiaux n'ont pas apporté de résultats probants. Et de plus en plus nous

devons faire face à des crises profondes, qu'elles soient environnementales, sociales, culturelles, économiques ou politiques.

Le nouveau sommet de Rio a été le moment du bilan et a pointé les faiblesses de la gouvernance. Heureusement qu'entre-temps, près de 4 000 agendas locaux ont été élaborés. Je reste convaincue qu'une prise de conscience généralisée localement ainsi qu'une coproduction très active venant des citoyens pourra aider les chefs d'état à prendre les bonnes décisions malgré un contexte économique peu propice... À Serris, nous continuons à nous investir dans ce sens."



Au Quo tidien Économie



Nouveaux commerces et services



Anicet FABRIANO
Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme,
et au Développement
Économique



ADA LOCATIONS / HOLIDAY BIKES - Tout roule avec ADA

Location de véhicules de tourisme: citadines, berlines, prestiges, coupés, cabriolets, 4x4, monospaces, minibus; de véhicules utilitaires, du 3 m³ au 23 m³, hayon, portevoiture, camion benne; de 2 roues, vélos: scooter, motos et voitures sans permis.

1 Boulevard Michaël Faraday à Serris - Tél.: 01 60 04 56 25 Horaires: du lundi au vendredi: 8 h 00/12 h 00 - 14 h 30/18 h 30 le Samedi: 8 h 00/12 h 00 - 16 h 00/18 h 00



ETHIC-SYNDIC / ETHIC-GESTION / ETHIC-TRANSACTION

Gestion de syndic de copropriété. Gestion location & gestion immobilière.

Horaires: du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 00

14 avenue de Saria - 77 700 Serris Tél.: 01 60 04 07 55 - Fax: 01 60 43 29 53

www.ethic-syndic.fr



BDC IMMOBILIER VAL D'EUROPE

Agence immobilière Laforêt - Transaction et Gestion Bénéficiez de nos estimations gratuites sur simple demande

Horaires: du lundi au vendredi: 9 h 30/12 h 30 - 14 h 00/19 h 00

le samedi: 10 h 00/12 h 30 - 14 h 00/19 h 00

2 avenue Christian Doppler - 77700 Serris / Tél.: 0160431192 - Fax: 0972307169 Courriel: serris@laforet.com / Site Internet: www.laforet-immobilier-serris.com

Consultations médicales gratuites

Consultations médicales gratuites pour les sans-droits ouverts à l'assurance maladie.

Vous avez des problèmes de santé, vous n'avez pas de couverture sociale?

Vous pouvez venir consulter gratuitement tous les jeudis soirs de 18h à 20h au: LCR Baudelaire, 5 rue Charles Baudelaire à Torcy (rez-de-chaussée).

Vous serez reçu par un médecin ainsi que par un travailleur social.



L'accueil est sans rendez-vous dans la limite des horaires. En transport en commun : Ligne RER A : arrêt "Torcy" ou" Lognes" et 10 minutes à pied. Ou Bus 211 : arrêt "Baudelaire" ou "collège Jean Monnet"

Pour tous renseignements: Réseau L'AViH: 0164804910



41

Agenda Seris

FERME DES COMMUNES

Samedi 29 septembre, 18 h 30

Ouverture de la saison culturelle de la Ferme des Communes

Entrée Libre

Samedi 29 septembre, 21 h 00

D'hommages sans interdits

Humour - de et avec J. C. Dreyfus 12 euros / À partir de 10 ans

Vendredi 5 octobre, 20h30

Conférence: Le cirque dans les arts plastiques

Entrée libre

Mercredi 10 octobre, 10h00 et 16h00

Petit Bleu et Petit Jaune

Théâtre - Jeune public 2 euros / À partir de 2 ans

CULTURE

Samedi 31 mars, 14h00

Parcours du Patrimoine

Voir page 7

INFO MUNICIPALE

Mercredi 19 septembre

Ramassage des ordures extra-ménagères

Lundi 24 septembre, 20h30

Conseil Municipal

Hôtel de Ville de Serris

SPORT

Samedi 21 juillet 2012, 14h00

Concours de pétanque en doublette formée

Maison communale des 4 Saisons. Ouvert à tous sans licence: amateurs, enfants, joueurs occasionnels

Organisé par Serris-pétanque

Renseignements: M. Salles au 06 60 36 40 55

Samedi 25 août, 14h00

Concours de pétanque en doublette formée

Maison communale des 4 Saisons. Ouvert à tous sans licence: amateurs, enfants, joueurs occasionnels Organisé par Serris-pétanque

Renseignements: M. Salles au 0660364055

Dimanche 2 septembre 2012, de 13 h 30 à 18 h 00

Fête du Sport du SAN du Val d'Europe

au gymnase du Bicheret à Chessy Ateliers gratuits et animations en continu. Renseignements: www.valeurope-san.fr

ANIMATION

Dimanche 9 septembre 2012, de 9h00 à 18h00 Foire aux Greniers

Voir page 6

Dimanche 9 septembre 2012, de 10h00 à 18h00

Forum des Associations

au centre culturel de la Ferme des Communes. Venez rencontrer les associations de Serris!



Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77700 Serris Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net